

L'actu du jour

Contrefaçons : le grand ménage

Des tonnes de marchandises contrefaites (des faux) ont été détruites, la semaine dernière, par les policiers, dans 21 villes de France.



Jeudi dernier, les douaniers ont détruit 1 million d'objets contrefaits (des « faux ») dans plusieurs villes de France. © Douane française.

Faux !

Tu as sans doute déjà vu des produits de marques **vraiment pas chers**, vendus sur certains marchés ! Des parfums, des jeans, des montres comme, par exemple des fausses Rolex... Ces produits sont en fait des faux. Ce sont des répliques, ou si tu préfères des **imitations**. Ils n'ont rien à voir avec les originaux... sauf leur apparence.

Interdit !

Vendre ce genre de produits ou les acheter est **sévèrement puni par la loi** en France. Principalement, parce qu'ils sont fabriqués clandestinement dans des ateliers, où travaillent des personnes mal payées, et parfois maltraitées. Et ceux qui possèdent ces ateliers gagnent énormément d'argent, **de façon illégale**. Et ils font perdre des millions d'euros aux entreprises qui ont mis au point le produit original qui versent des impôts ? l'État et paient

Pourquoi en parle-t-on ?

Parce que c'est la Journée nationale de destruction des contrefaçons organisée par la Douane, qui a eu lieu le 5 novembre. Lors de cette opération, les douaniers français ont détruit une très grande quantité de produits contrefaits. Ceci, afin de bien montrer, que ces produits sont totalement illégaux.

correctement leurs employés. C'est une concurrence déloyale. Par ailleurs, les contrefaçons sont fabriquées **sans respecter les normes (règles)** de fabrication et sans que personne ne vérifie si le produit est vraiment apte ? être consommé, utilisé, porté... Ainsi, les contrefaçons peuvent être dangereuses pour la santé et l'environnement. Imagine : la catégorie de produits contrefaits, qui est en tête, ce sont **des médicaments** ! Il y a aussi beaucoup de produits alimentaires et de produits d'hygiène qui peuvent provoquer des maladies.

Contrôle !

Pour ces raisons, les douaniers surveillent les frontières et s'assurent que les contrefaçons ne pénètrent pas sur le territoire français. Ils surveillent aussi, de plus en plus, les colis qui transitent par la Poste, parce que le commerce sur Internet (le e-commerce) a fait exploser le trafic des contrefaçons.

La plupart de ces marchandises viennent de l'étranger, et en particulier de **l'Asie** qui fabrique **8 produits contrefaits sur 10**.

Broyeuse



Les médicaments sont les objets contrefaits les plus nombreux. © Douane française.

Depuis le début de l'année, la Douane a ainsi saisi près de 9 millions de contrefaçons. Jeudi dernier, les policiers en ont détruit plus **d'1 million dans plusieurs villes de France**. Toutes les personnes qui ont assisté ? cette opération ont pu se rendre compte que ce problème touche **tous les domaines** de la vie courante. Parmi les objets saisis et détruits, il y avait en effet de tout : des médicaments, des parfums et produits de beauté, des montres et lunettes, des téléphones, des produits high-tech, des accessoires automobiles, des piles, des vêtements, des chaussures... Également beaucoup de jouets, des figurines de Walt Disney et même des pièges ? souris et ? cafards !

Article co-écrit avec Etienne Leblanc, en stage ? la rédaction.

Regarde cette vidéo : c'est un reportage sur l'opération de destruction de contrefaçons qui a eu lieu ? Toulouse, en 2014.

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)